



Projet Libellule IDF suite et fin ?

Le CSE d'avril a réservé une surprise de taille : l'annonce de la fermeture de la boutique **Paris Rennes**, dernière boutique du projet **Libellule**.

L'annonce suscite l'incompréhension : cette boutique constitue l'une des locomotives de la **Direction Commerciale Régionale IDF**

Elle génère une forte activité commerciale et dispose d'une équipe conséquente.

De plus, la boutique affiche des résultats encourageants : malgré une baisse de 8% du flux clientèle, les ventes ont augmenté de 5% entre le 2e semestre 2023 et le 2e semestre 2024.

Belle récompense pour les salariés de cette boutique !

La direction justifie sa décision par trois arguments peu convaincants qui ont laissé les élus pantois : le déclin du secteur commercial de la rue de Rennes à Paris, la hausse des loyers et l'existence de meilleures opportunités de reclassement des salariés dans cette zone géographique.

La fermeture est programmée pour le 2e semestre 2026.

La CSSCT de l'ex AD a été mandatée pour accompagner les salariés impactés.

Les quatre représentants **Cfdt** de cette commission, dont le rapporteur, seront particulièrement vigilants au suivi du reclassement.



LA CFTD,
AVEC VOUS
ET POUR
VOUS
SUIVEZ
NOUS SUR
VOS
RESEAUX
SOCIAUX



Cfdt Télécoms Prestataires Ile de France, 7 / 9 rue Euryale Dehaynin 75019 Paris

Tel : 01 42 03 89 45
www.monsyndicatcfdt.fr

Courriel :

contact@monsyndicatcfdt.fr

Rapport des médecins du travail 2025

Année après année, la **Cfdt** alerte sur la dégradation persistante des conditions de travail au sein du groupe. Malgré les réponses de la direction, la charge de travail demeure élevée et aucune réduction substantielle n'a été constatée.

Les nuisances sonores, la complexification des tâches et le manque de moyens impactent directement la santé des salariés. Les délais de mise en œuvre des préconisations médicales restent inacceptables, alors que la santé fait partie des obligations légales de l'employeur.

La **Cfdt** s'inquiète également du manque criant de médecins du travail. Les départs à la retraite de médecins ne sont pas remplacés.

Bilan du développement des compétences 2025

Ce bilan affiche une image flatteuse de la politique de formation mise en œuvre à la **DO IDF** en 2025.

Trois indicateurs semblent l'attester : un taux d'accès à la formation de 108 %, un volume moyen de 28 heures par salarié, et une satisfaction affirmée des collaborateurs.

Les chiffres rassurent. La réalité vécue par les salariés invite à la prudence !

Formation métier: le départ de 400 collaborateurs en 2025 constitue une perte de savoir-faire.

Or, la formation consacrée à la transmission et au maintien des compétences est anecdotique. Des savoir-faire ont hélas disparu avec les départs, sans transmission préalable entre salariés.

Formations transverses: les formations santé, sécurité et bien-être au travail plafonnent à 1572 heures, soit 30 minutes par salarié en moyenne.

Pour la **Cfdt**, ce volume est insuffisant. Comment prétendre en effet prévenir les risques professionnels avec une telle allocation de ressources ?

Formation managériale: 10 574 heures ont été déployées sur l'évolution culturelle et le leadership model, toutefois un manque persiste : les formations à l'accompagnement des équipes sur la gestion de la charge de travail et sur les situations sensibles sont toujours optionnelles.

La **Cfdt** renouvelle sa demande que ces formations soient rendues obligatoires pour tous les managers.

Pour la **Cfdt**, le bilan formation 2025 reste décevant. Les moyens alloués à la formation sont insuffisants et occultent les attentes réelles des salariés.

Nous formulons une exigence claire : que les plans de formation soient construits non sur les seuls besoins des directions métiers mais aussi sur les besoins authentiques des collectifs de travail.



*La délégation **Cfdt** au CSEE de la DO IDF*

Vos élus titulaires: Frédéric Johner, Chloé Mercier, Sylvain Tulliez, David Bohere, Marie Françoise Quéau, Michel Saldou, Naima Necib, Olivier Bex

Vos élus suppléants: Séverine Gaidot, Manuel Michel, Angélique de Chaleix, Eric Gondor, Valerie Collé, Stéphane Gouazé, Laetitia Nicolle

Représentant Syndical: Eric Lamarre

**Rejoignez la première
organisation syndicale en France,
adhérez.**

